

Fertilisation azotée

Adapter sa stratégie au contexte actuel sur prairies

Face au coût de l'azote minéral, il convient d'adapter sa stratégie de fertilisation tout en gardant la productivité des prairies.

La fertilisation azotée des prairies peut se raisonner en actionnant plusieurs leviers. L'apport d'azote minéral en est un, mais avec son coût actuel, il est à ce jour opportun de se pencher sur quelques stratégies visant à en utiliser un minimum, sans pour autant pénaliser la santé et la productivité des prairies.

BVD

Sécuriser la circulation des bovins

La surveillance BVD engagée au niveau national depuis 3 ans a limité l'extension de la maladie. Il est désormais impératif de connaître le statut BVD des bovins achetés.

Les GDS de France avaient imaginé une éradication en 5 ans mais à ce jour, le nombre d'élevages contaminés restent élevés. Plusieurs raisons sont à mettre en avant. D'une part, les protocoles d'analyses permettent une meilleure détection des anticorps. D'autre part, l'arrêté en vigueur depuis le 31/07/2019 est incomplet pour maîtriser ce virus très contagieux car les mouvements sont, jusqu'à ce jour, non sécurisés...

Pour ce plan d'éradication, le GDS a consacré un budget conséquent pour aider les éleveurs à financer leurs analyses BVD et à s'assainir.

Sécurisation des mouvements

Cependant comment donner un coup de frein significatif à l'extension de la maladie si la réglementation se traduit uniquement par une sur-

Miser sur la composition fourragère

La fourniture en azote du sol dépend tant de la nature du sol que du mode d'exploitation, mais également de la composition du couvert. Les légumineuses, en particulier le trèfle blanc, diminuent les besoins de fertilisation. Au-delà de 30% de trèfle blanc dans la prairie au printemps, sa contribution de l'ordre de 100 unités d'azote est suffisante à la nutrition azotée de la prairie.

Pour redynamiser une prairie en bout de souffle, notamment si le sol est compacté, il est possible de faire un sursemis de méteil fourrager (seigle, triticale, trèfle annuel,

féverole) dans des prairies dégradées par la sécheresse. La méthode a plusieurs objectifs : limiter le salissement de la parcelle, augmenter la biomasse à récolter au printemps et relancer la vie du sol. Cependant, il s'agit d'une méthode assez aléatoire. Pour mettre toutes ses chances de son côté, il est primordial d'employer un semoir de semis direct, de s'y prendre tôt (avant le 10 octobre), et sur une prairie fortement dégradée, qui présente des trous de la taille d'une assiette.

Apporter de l'azote sur les prairies

Ne pas hésiter à faire pâturer les prairies destinées



habituellement à la fauche tant cet automne qu'en guise de déprimage en début de saison. L'azote consommé par les animaux sera restitué au sol sous une forme facilement assimilable. La restitution des déjections animales est dans ce cas de l'ordre de 15 à 20 unités d'azote efficace pour la prairie.

Selon les stocks, épandre les effluents d'élevage en petites quantités en priorisant les prairies sans trèfle. On préférera de petits épandages à l'automne pour relancer l'activité du sol et minéraliser l'azote, ce qui sera d'autant plus bénéfique sur la reprise au printemps. Sur de jeunes prairies implantées, les apports d'azote sont déconseillés la 1^{ère} année d'exploitation, pour ne pas pénaliser l'instal-

lation des légumineuses. Un apport minéral mesuré (50 unités d'azote au plus) peut s'avérer efficace sur des parcelles principalement exploitées par la fauche, peu amendées en effluents organiques, pauvres en légumineuses, et ayant une faible activité biologique. Dans ce cas, un apport 3 à 4 semaines avant la récolte va d'une part permettre à la prairie de croître sensiblement, et va également améliorer la teneur en MAT de l'herbe récoltée. A terme, apporter de l'azote minéral va surtout favoriser les graminées au détriment des légumineuses, qui sont pourtant les contributeurs les plus économes à la nutrition azotée des prairies.

ANNE-SOPHIE MASSON, CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.

veillance et un assainissement des cheptels ? En effet, si les mouvements de bovins ne sont pas sécurisés et qu'il n'existe aucune règle vis-à-vis de la BVD lors des achats de bovins, alors l'important investissement de ces trois dernières années sera insuffisant et perdurera.

Partant de ce constat, les administrateurs du GDS ont pris la décision suivante, approuvée lors de l'assemblée générale : à compter du 1^{er} septembre 2022, lors d'un achat, les ASDA ou cartes vertes seront délivrées uniquement si le bovin acheté est qualifié non IPI ou s'il a un résultat d'analyse BVD négatif en virologie par prise de sang, dans l'idéal avant le départ de l'animal. Le coût de l'analyse BVD est pris en charge à 80% par le GDS.

Dans l'intérêt majeur des éleveurs, cette décision a pour effet que les IPI (Infectés permanents immunotolérants), animaux infectés à vie, considérés comme des « bombes à virus » et qui meurent le plus fréquemment avant 2 ans, ne circuleront pas d'élevage en élevage. C'est un premier pas vers la sécurisation des mouvements. Pour autant, lors de l'introduction du bovin dans votre cheptel, il est conseillé de mettre le bovin en quarantaine pour la BVD

et également d'autres maladies. Attention, si le bovin est introduit directement dans le troupeau, celui-ci, bien que non IPI, peut être temporairement porteur du virus. Dans ce cas, il est recommandé de vérifier que le bovin n'est pas porteur en faisant une recherche de ce virus. Lors d'achat de reproducteur, un kit introduction est toujours recommandé, dans l'idéal en amont chez le vendeur ou bien chez l'acheteur.

La vaccination : un moyen efficace d'éradiquer la maladie

En complément, des vaccins sont disponibles et efficaces contre la BVD. Certains éleveurs ont fait ce choix car ils ont des pratiques à risque (participation à des rassemblements, proximité de voisins à risque, beaucoup d'achats...) ou tout simplement pour être protégé... Cette solution efficace a un coût et c'est pour cela qu'elle n'est pas imposée mais proposée aux éleveurs volontaires. Comme l'indiquent les administrateurs du GDS : « Soyons donc toujours vigilants vis-à-vis de cette maladie car ce sont les efforts de tous qui serviront l'ensemble des éleveurs. »

MAGALI MOREAU, GDS 72

DeLaval VMS™ Series

TRAIRE.

OFFRE SPÉCIALE
25^{ème} ANNIVERSAIRE
ROBOT VMS DeLaval

DeLaval OptiDuo™

DeLaval RC500/700

NOURRIR.

ASSAINIR.

Votre concessionnaire sur les secteurs de
SILLÉ LE GUILLAUME • LOUÉ • SABLÉ/SARTHE

ANIMAT 53

72 - Noyen/Sarthe
02 43 95 73 00

50 rue de Bruxelles • 53000 LAVAL
72 - St Denis d'Orques
02 43 59 09 53